

## Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du LUNDI 28 AOÛT 2023 à 20h30

Le 28 août 2023 à 20H30, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal BŒUF, Maire.

Étaient présents : MM BŒUF Pascal ; LAFOND Anne-Marie ; GASTARD Patrick ; PIERRON Pierrette ; LOISEAU Laurent ; BOUCHAUD Thomas ; ARRIVÉ Bruno ; GRANGE Cécile ; NICOLAS Marie-Noëlle

Absents : BOINOT Florence (proc. à P BŒUF) ; DEZON Marie-Pierre (proc à C GRANGE) ; PEROTEAU Christelle (proc. à A-M LAFOND) ; BONNARDEL Isabelle ; BRETON Pierre-Yves ; LACOUX Jean-Marc

Secrétaire : GASTARD Patrick

Présents : 9 Représentés : 3 Absents : 6 Votants : 12

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20H30.

ORDRE DU JOUR :

**1 - Désignation du/de la secrétaire de séance = Patrick GASTARD**

**2 - Approbation du compte-rendu de la dernière séance = 12 POUR**

**3 – M57 Nouvelle nomenclature et méthodologie comptable annexe 1**

Il s'agit d'une obligation à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour les collectivités, avec l'avis favorable du comptable public. Il y aura obligation de formation pour les agents. Trois délibérations sont à prendre, elles concernent les communes de moins de 3500 habitants :

- Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 = 12 POUR
- Détermination des durées d'amortissements des immobilisations = 12 POUR
- Institution et ajustement de la provision pour dépréciation des créances douteuses = 12 POUR

**4 – Délégation de signature pour les documents d'urbanisme :**

Actuellement, seuls Monsieur le Maire et Patrick GASTARD ont la délégation de signature pour les arrêtés d'urbanisme (PC, déclaration préalable et CU). Cependant, en cas d'absence ou d'imprévu, il faut une personne habilitée à signer. C'est pourquoi, Monsieur le Maire propose à Anne-Marie LAFOND, 1<sup>ère</sup> Adjointe, d'avoir également cette délégation de signature = 12 POUR

**5 – Renouvellement CDD accueil**

Actuellement, Audrey LACOMBE est en congé maternité jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2023. Puisqu'elle doit également prendre ses congés annuels, il va falloir réadapter les emplois du temps.

Monsieur le Maire propose de faire un CDD à Alexandra Soumagne, pour 28 H/sem et pour 6 mois, soit jusqu'au 30 avril 2024 pour permettre à Mme Lacombe de reprendre sereinement. Il propose également un CDD de 3 mois à 10H/sem à Peggy ELMOZNINO, présente en renfort = 12 POUR les 2 propositions

**6 – RIFSEEP (IFSE + CIA) : Révision pour certains agents annexe 2**

Le régime indemnitaire RIFSEEP est composé :

- d'une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) tenant compte du niveau d'expertise et de responsabilité du poste occupé mais également de l'expérience professionnelle (**part fixe, indemnité principale fixe du dispositif**) ;
- d'un complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA) (**part variable, indemnité facultative à titre individuel**).

Monsieur le Maire explique, qu'avec l'arrivée de nouveaux agents, le tableau du RIFSEEP n'a pas été révisé. Proposition est faite d'augmenter les plafonds de l'IFSE pour certains, afin de ne pas être bloqués le jour où est décidé de monter la prime, mais sans obligation de le faire : pour Didier Allain = passage du **plafond** de 1800 €/an à 3000 €/an pour Coralie Audoin = passage du **plafond** de 3000 €/an à 4000€/an.

À l'unanimité, les élus acceptent ces propositions qui ne seront validées qu'après avis du Centre de Gestion.

## **7 – CIRCET : Stations de recharge nouvelles générations, connectées annexe 3**

Ce sont des stations de recharge gratuites pour la collectivité pendant 12 ans. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un accord de principe, cependant il faut trouver l'emplacement avec 36 kW, pour l'alimentation.

## **8 – Appel à manifestation d'intérêt « Grands Villages pour Demain » des bourgs ruraux attractifs pour des ruralités vivantes annexe 4**

Établi selon les principes issus des politiques régionales et départementales en matière d'aménagement du territoire et en phase avec les orientations portées par le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) de la Charente, cet appel a été créé par Franck Bonnet. C'est une stratégie à moyens et longs termes, un soutien en ingénierie pour l'établissement d'une feuille de route, une vérification de la faisabilité économique et financière, une mobilisation des partenaires financiers et des opérateurs.

Sur les 394 communes de la Charente, seulement 5 sont choisies, Villefagnan postule pour le financement des diagnostics économiques afin de prioriser les actions (logements, commerces, services...) = **12 POUR**  
Dossier en cours avec M Xavier Dupuy de la CC Val de Charente. Nous pouvons obtenir des subventions que sur les études mais pas sur les travaux.

## **9 – Zone d'accélération ENR, enjeux et décryptage annexe 5**

Recherche de zones d'implantations pour du panneau photovoltaïque et de l'éolien. Après réflexion, difficultés à trouver des terrains convenables et disponibles sur la commune car nous sommes à 90% en zone Natura 2000. De ce fait, et ne trouvant pas de zones appropriées pour ces implantations, Le Conseil Municipal délibérera plus tard.

## **10 – Fonds de concours travaux cantine de l'école primaire annexe 6**

Des travaux de mise en conformité et de renouvellement des équipements ont été fait dans la cantine scolaire l'an passé. La commune participe à hauteur de 50 % avec la CC Val de Charente. Le montant des travaux s'élève, pour la Commune, et après en avoir déduit les subventions reçues par la CC Val de Charente, à 49 391.92 € TTC = **12 POUR**

## **11 – RODP GrDF**

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal le montant de la redevance d'occupation du domaine public (RODP) pour les ouvrages de distribution de gaz naturel, proposée par GrDF,

pour 2023, à percevoir : **407.00 € = 12 POUR**

## **12- Devis**

- Pour 12 trousse de secours = 205,91 € HT : vote reporté pour manque d'information

## **13 – Informations et Questions diverses**

- Commissions et groupes de travail :
  - Réunion de bureau le 04/09 prochain
  - Calendrier des manifestations le 05/09
  - Réunion avec les artisans commerçants le 25/09
  - Réunion avec les référents villages le 09/10
- Revoir l'éclairage après 22 h au plan d'eau pour la saison 2024
- Revoir les missions d'Angélique Stordeur puisqu'elle est passée à 35H/sem
- Frédéric Champigny a été retenu, il commencerait le 04/09 prochain à 35H/sem
- Marché aux halles : Mme Esnault a pris sa retraite et Monsieur le Maire a été contacté par Monsieur Souchu, primeur, qui souhaite venir sur le marché les mardis et vendredis matin, dès le 19 septembre
- Du point à temps est programmé, avec le FDAC 2023 (revoir également à la gendarmerie)
- SOLIHA : Monsieur le Maire a rendez-vous avec Monsieur PENINON. Ce dernier finalise le plan de financement pour un démarrage des travaux dès 2024.

- STEP : 883 360 € HT (avec la maîtrise d'œuvre) – reste à charge pour la commune 188 608 € HT. Seulement deux entreprises ont répondu à l'appel d'offres.
- Terrain de l'école Enfant Jésus : suite aux travaux de la Maison de santé, il faut revoir avec l'entreprise COLAS afin qu'elle remette en état le terrain mis à disposition.
- Contrôle caméras : Laurent Loiseau a mis deux cahiers à disposition, dont un pour la gendarmerie.
- Autour des halles : faut-il mettre en place une zone bleue ? En tous cas, une zone réservée à la clientèle pour nos commerçants.
- Repenser la signalétique globale de la commune.
- Local commercial de Mme Bazoin : Monsieur le Maire souhaite l'appeler.
- Rappel des différentes manifestations dans l'arrondissement de Ruffec et Villefagnan
- Maison de santé : Réunions régulières pour la faire vivre. Inauguration prévue le 11 septembre à 19H.
- Cécile Grange a rendez-vous avec la locataire du logement face à la salle des fêtes pour faire son état des lieux de sortie le 31 août.
- École d'informatique (Amv) demande de mettre sa rentrée sur le panneau dynamique.

Séance levée à 23H25.